

Les collectivités locales continuent d'investir dans les TIC

Les collectivités locales poursuivent leurs efforts d'investissement dans les TIC, malgré la crise économique et les réformes institutionnelles qui les impactent. C'est ce que constate le cabinet Markess, qui s'est penché sur l'impact des technologies de l'information sur les organisations, et a présentée ses résultats le 3 décembre à Paris. L'étude est basée sur des questionnaires en ligne et des entretiens avec 165 décideurs dans les collectivités locales, ainsi qu'avec une trentaine de prestataires du secteur.

Au niveau financier, les dépenses informatiques des collectivités locales qui représentaient 1,9 % de leurs dépenses en 2010. Elles devraient croître de 1 à 5 % d'ici 2012 en fonction du type de collectivité, estime Markess. Elles devraient ainsi passer de 2400 à 2600 millions d'euros. En tête, les villes de moins de 10.000 habitants et les intercommunalités devraient accroître le plus fortement leurs budgets. A contrario, les départements pourraient voir leurs dépenses baisser. « *Les chantiers prioritaires sont de quatre types : ceux de dématérialisation de documents, et les chantiers qui en découlent comme les projets de téléprocédures, d'archivage ou de stockage, ceux de collaboration, avec des intranet, de pilotage de projet, et des SIG* », détaille **Aurélie Courtaudon**, consultante chez Markess, spécialisée dans le secteur public.

Parmi les motivations principales avancées par les collectivités pour déployer des projets TIC, « *la gestion interne de la collectivité est leur premier souci, lié à une réduction des coûts, suivi de la relation avec les usagers, et la volonté de donner une image innovante de la collectivité. Elles sont également poussées par la législation qui a un effet d'entraînement. L'attractivité du territoire ne vient qu'en dernière place* », liste Aurélie Courtaudon, qui note toutefois que les conseils régionaux et généraux sont plus sensibles à cette dernière problématique.

De l'alerte via SMS au SIG

Mais les types de projets diffèrent également en fonction du type de collectivité : Les intercommunalités sont très actives sur les SIG. Et les projets d'archivage, portés par les conseils généraux, comme celui de l'Aude. Au niveau des communes, « *on note un décalage entre celles qui ont les moyens ou pas* », analyse Aurélie Courtaudon. Mais toutes les collectivités s'emploient à rendre des services à travers des sites web de trois types, d'après l'étude : des sites à vocation informative, qui proposent des téléservices partiels, non intégrés au système d'information de l'organisation, ou totalement dématérialisés. Concrètement, les types de services rendus sont très divers : « *services sur mobile, géolocalisés, messages d'alertes, plate forme citoyennes de collaboration...* », illustre la consultante de Markess.

Un exemple : le Conseil général de l'Isère expérimente actuellement une plate forme de covoiturage. Le plus souvent, les petites communes restent encore dans le site informatif. Au dessus de 50.000 habitants, elles proposent des télé-services, complets ou non, d'après l'étude.

En route vers un cloud mutualisé?

Autre acteur important : les syndicats informatiques qui mettent sur pied des services pour les autres collectivités, comme eMégalis, en Bretagne. En Val D'oise, le conseil général a mis en place Capdemat une plate forme de téléservices pour les collectivités locales qui regroupe de nombreux services. Car la tendance est manifeste : aujourd'hui déjà, 32 % des représentants de collectivités interrogés par Markess déclarent avoir recours à la mutualisation pour les projets TIC, et un quart entend le faire d'ici 2012, notamment sur les projets de dématérialisation de documents budgétaires et comptables, les réseaux très haut débit et la dématérialisation du contrôle de légalité.

Par ailleurs, les collectivités locales se montrent plutôt favorables au cloud computing, et notamment au mode SaaS (Software as a service), ce qui pourrait accentuer encore cette tendance. En effet, les collectivités prévoient une hausse des dépenses en SAAS d'ici 2012. Déjà, sur ce mode, le Sictiam, un syndicat intercommunal, propose des téléservices pour ses quelques 220 collectivités adhérentes, sur les départements des Alpes Maritimes, du Var et des Alpes de Haute Provence. Autre exemple, le GIE LiberAccès, destiné aux petites collectivités en Poitou Charentes, est en train d'expérimenter le Saas. Si le cloud séduit, les porteurs de projets « *soulignent l'importance de définir une stratégie globale, et de garder en interne ce qui est vraiment stratégique* », tempère Aurélie Courtaudon.